



Conseil économique et social

Distr. générale
8 décembre 2021
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Cinquante-troisième session

1^{er}-4 mars 2022

Point 3 m) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour examen et décision

Statistiques des changements climatiques

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la décision 2021/224 du Conseil économique et social et conformément aux pratiques établies par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Il contient des informations actualisées sur les travaux de la Division relatifs aux statistiques des changements climatiques, en particulier la mise au point d'un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, qui a été demandée par la Commission de statistique à ses quarante-septième et quarante-neuvième sessions. Les auteurs du rapport y exposent le projet final d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, qui offre un cadre statistique complet assorti de statistiques, métadonnées et indicateurs conçus pour aider les pays à élaborer leurs propres ensembles de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en fonction de leurs préoccupations, priorités et ressources respectives. L'objet du présent rapport est également d'expliquer le processus d'élaboration de l'ensemble mondial, qui a nécessité une vaste consultation mondiale. Les résultats de la consultation ont été examinés par le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement à sa huitième réunion, au cours de laquelle il a été recommandé que l'ensemble mondial soit soumis à la Commission de statistique à sa cinquante-troisième session pour adoption. Le rapport comprend également un programme de travail, établi par la Division, dans lequel celle-ci décrit la marche à suivre pour mettre en œuvre l'ensemble mondial.

La Commission est invitée à examiner et à adopter l'ensemble mondial en tant que cadre pour les statistiques et indicateurs sur les changements climatiques et à encourager sa mise en œuvre dans les pays, ainsi qu'à exprimer ses vues sur le programme de travail traçant la marche à suivre.

* E/CN.3/2022/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-neuvième session, tenue du 6 au 9 mars 2018, la Commission de statistique a adopté la décision 49/113 (voir [E/2018/24-E/CN.3/2018/37](#)), dans laquelle elle :

a) A accueilli avec satisfaction le rapport du Secrétaire général, établi par la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales, en collaboration avec la Commission économique pour l'Europe et également pour la première fois avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, afin de promouvoir les liens entre statistiques et élaboration de politiques ;

b) A souscrit aux travaux menés par la Division de statistique pour mettre au point un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en faisant fond efficacement et selon que de besoin sur l'ensemble des autres activités menées dans ce domaine ;

c) A approuvé la liste, établie par la Division de statistique, des activités relatives à la mise au point de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, qui seraient intégrées au programme de travail devant lui être soumis à une prochaine session ;

d) A approuvé l'élargissement du mandat du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement afin que celui-ci examine d'autres aspects des statistiques et indicateurs sur les changements climatiques et participe à l'élaboration du programme de travail susmentionné ;

e) A demandé instamment aux pays de participer à l'étude pilote sur les statistiques et indicateurs sur les changements climatiques alors menée par la Division de statistique ainsi qu'à la consultation mondiale qui doit avoir lieu sur le sujet ;

f) A rappelé qu'il importait de renforcer la collaboration entre les organismes nationaux de statistique et les autorités nationales chargées de communiquer des informations liées aux changements climatiques au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'investir dans l'établissement de statistiques des changements climatiques, en particulier des statistiques de base portant sur l'environnement, l'énergie, l'agriculture et l'industrie, étant donné qu'il faudra collecter des données plus variées et plus nombreuses pour appliquer l'Accord de Paris ;

g) A prié la Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre de resserrer les liens entre statistiques et élaboration de politiques, notamment en entreprenant conjointement d'élaborer des statistiques et des indicateurs sur les changements climatiques, en promouvant la formation et le renforcement des capacités en commun avec d'autres partenaires et en recherchant des moyens d'encourager les organismes nationaux de statistique à jouer un plus grand rôle dans l'élaboration des données à présenter au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, aux fins de l'application de l'Accord de Paris ;

h) A souscrit aux travaux menés actuellement par l'équipe spéciale de la Commission économique pour l'Europe chargée d'élaborer un ensemble d'indicateurs principaux sur les changements climatiques, et a invité les États à mettre à l'essai l'ensemble préliminaire d'indicateurs principaux mis au point par l'équipe spéciale et à établir des feuilles de route en vue de l'élaboration de statistiques des changements climatiques ;

i) S'est félicitée de l'harmonisation et de la coordination du travail actuellement mené par la Division de statistique et la Commission économique pour l'Europe en ce qui concerne les méthodes de travail et l'élaboration d'indicateurs, et les a encouragées à continuer sur cette voie ;

j) A noté que le Système de comptabilité environnementale et économique avait été utilisé pour mettre au point l'ensemble de statistiques des changements climatiques de la Commission économique pour l'Europe, de façon à créer des liens avec l'économie et à des fins d'analyse, et a souhaité que le Système continue d'être examiné, notamment dans le cadre de l'établissement des comptes des émissions atmosphériques ;

k) S'est réjouie qu'une plus grande attention soit portée aux statistiques en matière de catastrophes compte tenu de l'importance du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030¹, et a décidé de faire de cette question un point distinct de l'ordre du jour de sa cinquantième session, en mettant à profit les travaux actuellement menés dans ce domaine par la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, la Commission économique pour l'Europe et le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes.

II. Historique

2. À la suite de l'adoption par la Commission de statistique des décisions 47/112 (voir [E/2016/24-E/CN.3/2016/34](#)) et 49/113, la Division de statistique a élaboré un ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, afin de promouvoir les liens entre statistiques et élaboration de politiques. La Division de statistique a lancé le processus d'élaboration de l'ensemble mondial sur la base d'un examen systématique des pratiques nationales et du lien étroit entre les négociations et les rapports sur les changements climatiques mondiaux et les statistiques nationales.

3. Il convient de noter que, compte tenu de la demande formulée par la Commission de statistique en 2018 à l'intention de la Division de statistique et du secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de renforcer le lien entre les statistiques et les politiques, les articles pertinents de l'Accord de Paris et les décisions ultérieures de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris sont mentionnés, le cas échéant, pour la plupart des indicateurs de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, démontrant ainsi clairement ce lien. Le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement² a contribué aux travaux sur le projet d'ensemble de statistiques et d'indicateurs en examinant les versions successives à ses réunions, apportant ainsi sa pierre à l'édifice.

4. Le rapport du Secrétaire général à la Commission de statistique à sa cinquante-deuxième session ([E/CN.3/2021/20](#)) contient un aperçu des travaux menés par la Division de statistique, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et la Commission économique pour l'Europe (CEE) en matière de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques depuis 2018, y compris des activités les plus récentes liées à l'élaboration de la méthodologie, à la coordination, au développement des capacités, à la diffusion et aux activités connexes, telles que l'enquête pilote sur l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs relatifs aux changements climatiques entreprise en 2020. Plusieurs

¹ Résolution 69/283 de l'Assemblée générale, annexe II.

² Voir : https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes_eges.cshtml (en anglais).

autres organisations internationales, régionales et nationales ont entamé d'importants travaux dans le domaine des statistiques des changements climatiques, comme le montre la section F du rapport. Compte tenu de la nécessité croissante de partager et de coordonner ces informations, la Division de statistique a dressé un inventaire des travaux connexes sur les statistiques des changements climatiques menés par des organisations partenaires dans le cadre de sa consultation mondiale sur le projet d'ensemble mondial menée en 2021, dont les détails sur les diverses activités sont décrits dans le document de référence intitulé « Global consultation on the global set » (Consultation mondiale sur l'ensemble mondial).

5. Le présent rapport contient une vue d'ensemble de l'évolution des travaux depuis décembre 2020, ainsi que de la structure et du contenu de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques. Les résultats de la consultation mondiale, les contributions du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement et les consultations bilatérales avec les institutions spécialisées y sont décrits. Les mesures à prendre pour appuyer la mise en œuvre de l'ensemble mondial sont exposées dans la dernière partie. Elles nécessitent de renforcer le rôle des organismes nationaux de statistique afin qu'ils puissent coordonner la mise au point d'ensembles nationaux de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et renforcer la collecte de données, en particulier dans le domaine des statistiques de l'environnement, qui sont étroitement liées aux statistiques des changements climatiques, tel que décrit dans la décision 47/112 [alinéas b) et d)] de la Commission de statistique.

III. Faits nouveaux concernant l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, y compris la consultation mondiale

6. Sur la base de l'examen et des recommandations issues de la septième réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement³, la Division de statistique, en collaboration permanente avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, a entrepris de poursuivre les travaux méthodologiques, en particulier dans les domaines de la vulnérabilité et de l'adaptation. Il a été confirmé que ces domaines sont à la fois particulièrement importants pour les petits États insulaires en développement et les pays en développement et les moins avancés, et qu'ils sont ceux pour lesquels il est le plus difficile de faire progresser la production de statistiques et d'indicateurs comparables à l'échelle internationale. Les domaines des facteurs et de l'atténuation sont les plus importants pour les pays développés et contiennent des indicateurs statistiquement mieux définis. Les experts ont aussi reconnu qu'il était important d'intégrer les indicateurs de suivi des objectifs de développement durable pertinents dans l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, même si certains doivent faire l'objet de travaux supplémentaires pour les relier aux changements climatiques. Des statistiques et des indicateurs manquants, faibles ou mal définis ont été mis au jour dans tous les domaines. Il a été proposé d'inclure plusieurs nouveaux indicateurs dans l'ensemble mondial, principalement dans les domaines de travail de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

7. La plupart de ces questions en suspens ont été traitées dans le cadre de consultations bilatérales avec les institutions spécialisées et de travaux supplémentaires avec des experts et des consultants. Pour les indicateurs qui ont été recensés comme ne relevant pas du champ des statistiques officielles lors de

³ Voir : https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes_eges7.cshtml (en anglais).

l'enquête pilote de 2020, la Division de statistique a consulté, entre autres, les institutions internationales spécialisées suivantes : l'Organisation météorologique mondiale (OMM), l'Organisation mondiale de la Santé, le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique. En outre, la formulation de certains nouveaux indicateurs a été améliorée à la suite de consultations avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Les consultations ont permis de mieux définir les indicateurs et statistiques dans leurs domaines d'expertise ainsi que de définir les orientations méthodologiques pertinentes. En outre, deux consultants internationaux ont contribué à explorer plus avant les indicateurs de vulnérabilité et d'adaptation dont le besoin se faisait le plus sentir dans les petits États insulaires en développement et les pays africains. En conséquence, plusieurs nouvelles suggestions ont été prises en compte, et de nouvelles recherches méthodologiques ont été menées dans la foulée.

8. Sur la base des travaux susmentionnés, au début de 2021, la Division de statistique, en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organismes internationaux, ainsi qu'avec le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement, a préparé un projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques dans la perspective d'une consultation mondiale⁴. Les objectifs de la consultation étaient les suivants : a) définir un ensemble mondial d'indicateurs proposés en fonction de leur pertinence pour les pays ; b) consolider la méthodologie disponible pour les statistiques et les indicateurs sur les changements climatiques ; c) définir les besoins en matière d'amélioration et de lacunes de la méthodologie ; d) évaluer les capacités existantes pour compiler des statistiques et des indicateurs sur les changements climatiques. La consultation a été organisée en deux parties, conçues pour recueillir les informations nécessaires auprès des pays et des organismes internationaux et régionaux. Pour les pays, la première partie de la consultation consistait à s'enquérir des dimensions institutionnelles de leur préparation à la production de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ; pour les organismes, il s'agissait de s'enquérir de leurs activités liées à la collecte de données, à l'élaboration de méthodologies et au développement des capacités dans le domaine des statistiques des changements climatiques. Dans la deuxième partie, qui contenait le projet d'ensemble mondial, il était demandé aux répondants de fournir des commentaires sur chaque indicateur ou statistique et sur les métadonnées. Dans cette partie, les pays ont été invités à évaluer la pertinence, la rigueur méthodologique et la disponibilité des données pour chaque indicateur, tandis qu'il a été demandé aux organismes d'évaluer les indicateurs et les métadonnées dans leurs domaines d'expertise respectifs.

9. Le projet d'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, accompagné de métadonnées courtes pour les 134 indicateurs et 195 statistiques sous-jacentes, a été distribué en vue d'une consultation mondiale à tous les pays et organismes internationaux et régionaux concernés entre mai et septembre 2021. Afin de faciliter la communication entre les pays et la Division de statistique dans le cadre de cette consultation mondiale, la Division de statistique a proposé des séances d'information facultatives. Six séances d'information ont été organisées en anglais, en espagnol et en français. En outre, la Division a fourni une assistance bilatérale et des clarifications supplémentaires à plusieurs pays qui ont exprimé leurs besoins. Plusieurs commissions régionales de l'ONU ont aidé la Division de statistique dans ce processus et fourni une assistance

⁴ Voir : https://unstats.un.org/unsd/envstats/ClimateChange_globalconsultation.cshtml (en anglais).

pour la diffusion et la dispense d'informations complémentaires sur la consultation mondiale aux pays de leurs régions respectives.

10. Au total, 86 États et régions et 26 organismes (voir annexe I) ont répondu et fourni des retours d'information. Des résumés détaillés et une analyse géographique sont présentés dans le document de référence intitulé « Global consultation on the global set ».

11. La Division de statistique a examiné chaque réponse et a fait part aux pays de ses observations sur les deux parties de la consultation, à la suite de quoi une quarantaine de pays ont amélioré leur évaluation et revu leur réponse. Notons que 14 pays ont accusé réception des documents de consultation ; certains d'entre eux ont également communiqué des informations sur des activités connexes menées au niveau national mais n'ont pas pu répondre à la consultation dans les temps.

12. La consultation mondiale a mis en évidence le fait que les pays s'engagent activement dans le domaine des statistiques des changements climatiques, notamment en élaborant leurs propres ensembles nationaux. La Division de statistique encourage ces activités, pour lesquelles les organismes nationaux de statistique sont prêts à entreprendre la collecte et la compilation de données et la diffusion de statistiques des changements climatiques dans une perspective de complémentarité avec les rapports qu'ils présentent au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, comme l'a recommandé la Commission de statistique à sa quarante-neuvième session, en 2018. Les organismes nationaux de statistique sont confrontés à des difficultés pour mener des consultations nationales et mettre en place des processus de collecte et d'échange de données en raison du très large éventail de sujets qui sont directement ou indirectement liés aux changements climatiques et nécessitent des compétences multidisciplinaires, ainsi que de la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) en cours. Malgré les difficultés que peuvent rencontrer les organismes nationaux de statistique en tentant de s'emparer d'un vaste éventail de thèmes, la consultation mondiale s'est avérée utile, car elle les a encouragés à coordonner et à recueillir les réponses nationales de l'ensemble des départements et institutions spécialisées concernés au sein de leur pays et, dans certains cas, à mettre au point des cadres nationaux sur les statistiques des changements climatiques ou à améliorer ceux qui étaient en place.

13. Les réponses des pays à la première partie montrent que de nombreux organismes nationaux de statistique collaborent étroitement avec les centres de liaison nationaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et participent aux comités techniques sur les questions liées au climat, alors que dans d'autres pays, ces pratiques doivent être encouragées ou développées. En outre, les organismes nationaux de statistique participent de plus en plus à l'élaboration de l'inventaire des gaz à effet de serre de leur pays dans le cadre des obligations de déclaration prévues par la Convention, une pratique qui devrait prendre de l'ampleur compte tenu des exigences de l'Accord de Paris. Les organismes nationaux de statistique ont produit un nombre considérable de stratégies statistiques et d'ensembles de données sur les changements climatiques couvrant un large éventail des divers thèmes et domaines thématiques liés aux changements climatiques. On constate une lente progression du nombre d'enquêtes sur les changements climatiques ou l'inclusion de modules connexes dans les enquêtes et recensements existants, ainsi que la production de rapports sur les statistiques des changements climatiques. En ce qui concerne les besoins en matière de développement des capacités, les pays ont cité, entre autres, la nécessité de concevoir des enquêtes spécialisées, la collecte de données liées aux changements climatiques, la mise au point de métadonnées et d'indicateurs, de statistiques sur les

processus d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation de leurs effets et d'outils de soutien dans les langues nationales ou autochtones, ainsi que la mobilisation de la population et les plateformes communautaires.

14. Les réponses des organismes internationaux et régionaux à la première partie ont mis en lumière diverses activités méthodologiques et activité de développement des capacités. Quinze organismes ont indiqué qu'ils collectaient des données liées aux changements climatiques directement auprès des pays. Les principales difficultés signalées en ce qui concerne la collecte des données étaient, entre autres, la promotion de l'utilisation des données relatives au climat auprès des décideurs politiques, la disponibilité des données au niveau national, l'accès aux données et leur confidentialité, la comparabilité entre les pays, l'utilisation de sources multiples entraînant des doublons et des incohérences, ou encore les différences de définitions d'une source à l'autre. En ce qui concerne les travaux méthodologiques, 17 organismes ont indiqué produire ou tenir à jour une liste d'indicateurs ou de statistiques liés aux changements climatiques (à l'instar de l'ensemble actualisé d'indicateurs et de statistiques de base relatifs aux changements climatiques de la Conférence des statisticiens européens⁵) ou à des thèmes connexes dans l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, tandis que 13 d'entre eux ont indiqué qu'ils avaient mis au point des orientations méthodologiques applicables aux statistiques ou aux indicateurs sur les changements climatiques.

15. La seconde partie de la consultation mondiale a révélé que la plupart des indicateurs et statistiques pouvaient être inclus dans l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, ce qui démontre sa robustesse globale. Le document de référence intitulé « Global consultation on the global set » contient une analyse détaillée des résultats. En outre, les pays et les organismes ont livré leurs observations sur les métadonnées et les indicateurs existants, et ont proposé quelques nouveaux indicateurs. Les nouveaux indicateurs ont été sélectionnés selon les critères suivants : a) lien avec l'un des cinq domaines des changements climatiques ; b) adéquation avec l'élaboration et le suivi des politiques nationales ; c) intégration équilibrée dans la structure des domaines et des thèmes ; d) possibilité d'évolution dans la structure « indicateur-statistique-métadonnée ». La FAO, le Centre mondial de surveillance pour la conservation du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Agence européenne pour l'environnement et la Commission économique pour l'Europe ont fourni des examens méthodologiques détaillés et des métadonnées supplémentaires, tandis que le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale, l'OCDE, l'Agence internationale de l'énergie, l'Organisation internationale pour les migrations, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi que la Division de statistique, ont dispensé des conseils plus spécialisés. La complémentarité entre l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et l'ensemble actualisé d'indicateurs et de statistiques de base relatifs aux changements climatiques de la Conférence des statisticiens européens a été examinée plus avant et améliorée dans le cadre de la consultation mondiale. Sur la base de ce retour d'information, la Division de statistique a défini plusieurs points sur lesquels le Groupe d'experts des statistiques de l'environnement et les institutions spécialisées devaient donner leur avis, notamment les suggestions de nouveaux indicateurs.

⁵ Voir : <https://unece.org/statistics/publications/CES-set-of-core-climate-change-related-indicators> (en anglais) ; pour un aperçu plus récent de l'évolution des travaux de la Commission économique pour l'Europe sur les statistiques des changements climatiques, consulter [E/CN.3/2022/7](https://unece.org/statistics/publications/E/CN.3/2022/7).

16. Les réponses et les observations issues de la consultation mondiale ont été résumées et présentées au Groupe d'experts des statistiques de l'environnement⁶ lors de sa huitième réunion, en octobre 2021, pour examen et discussion. Des séances de travail en groupe ont été organisées, au cours desquelles la Division de statistique a proposé que le Groupe d'experts examine les principaux points suivants (en plus d'autres questions de nature plus spécialisée, que la Division examine de manière bilatérale avec les institutions spécialisées) : suggestions d'inclusion de nouveaux indicateurs dans l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques ; suggestions de modification de certaines statistiques et certains indicateurs ; et quelques exemples d'indicateurs de catégorie 3 qui nécessitent de mettre au point de nouvelles méthodes. À la suite de ces séances, l'inclusion de 13 nouveaux indicateurs dans l'ensemble mondial a été approuvée, et 7 indicateurs et statistiques ont été modifiés. Sur la base des remontées d'informations de la consultation mondiale, de l'examen par le Groupe d'experts et des consultations bilatérales, plusieurs indicateurs et statistiques ont été améliorés ou ajoutés dans plusieurs domaines thématiques, notamment la prise en compte du genre (le rôle des femmes), les répercussions des catastrophes et leurs coûts, la biodiversité, l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.

17. Compte tenu de l'étendue de la consultation mondiale, ainsi que des exposés des pays, des discussions plénières et des travaux de groupe menés lors de la réunion, le Groupe d'experts a recommandé que l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques soit soumis à la Commission de statistique à sa cinquante-troisième session, en 2022, pour adoption. Une amélioration continue de l'ensemble mondial adopté sera entreprise, en particulier des indicateurs de catégorie 3 et des métadonnées. Un ensemble mondial révisé, fondé sur les évolutions méthodologiques et l'expérience acquise lors de la mise en œuvre dans les pays, sera soumis à la Commission de statistique dans trois à cinq ans pour examen.

18. Plus récemment, les parties à l'Accord de Paris ont adopté des orientations pour rendre opérationnelles les modalités, procédures et lignes directrices du cadre de transparence renforcé des mesures et de l'appui visé à l'article 13 de l'Accord de Paris lors de la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue à Glasgow, au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord⁷. Ces lignes directrices ont des répercussions sur la communication et l'examen des informations dans le cadre de l'Accord de Paris et permettent de finaliser les dernières orientations opérationnelles nécessaires pour permettre aux parties de se préparer à la présentation des premiers rapports biennaux au titre de la transparence, y compris les outils associés pour faciliter la communication électronique des tableaux d'information communs pour la notification des inventaires de gaz à effet de serre et des tableaux communs de notification pour la transmission d'informations sur les progrès accomplis et sur l'appui fourni, sous la forme de ressources financières, d'un transfert de technologies et d'un renforcement des capacités. Les organismes nationaux de statistique ont donc un rôle croissant à jouer dans la fourniture de données de haute qualité et en temps utile, garantissant la fiabilité de l'ensemble des informations communiquées.

⁶ Voir : https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/fdes_eges8.cshtml (en anglais).

⁷ Voir : https://unfccc.int/sites/default/files/resource/cma2021_L21F.pdf.

IV. Aperçu de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques

19. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques est un cadre statistique complet assorti de statistiques, métadonnées et indicateurs conçus pour aider les pays à élaborer leurs propres ensembles de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en fonction de leurs préoccupations, priorités et ressources respectives. Il aidera les pays qui s'engagent dans l'élaboration de programmes sur les statistiques des changements climatiques en précisant la portée et la couverture de ce qui peut être considéré comme pertinent en matière de changements climatiques. Il peut également aider les pays déjà engagés dans ce domaine des statistiques en fournissant une liste de référence. Pour assurer une certaine souplesse, les indicateurs sont formulés de la manière la plus simple possible, l'objectif étant qu'ils puissent être facilement appliqués ou adaptés aux circonstances nationales. En outre, un système de catégories a été mis en place de manière à distinguer les indicateurs les plus couramment appliqués de ceux qui le sont moins (actuellement) et de ceux qui nécessitent des changements méthodologiques importants pour devenir applicables.

20. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques tient compte de la diversité des États Membres de l'Organisation des Nations Unies, dont les stades de développement varient et les caractéristiques géographiques diffèrent. Afin de veiller à ce que les pays dont les systèmes statistiques sont les moins développés ou en cours de développement ne soient pas laissés de côté, l'ensemble mondial comprend à la fois les indicateurs ayant trait aux changements climatiques et les statistiques sous-jacentes nécessaires à leur compilation, dans les cas où des orientations distinctes ont été recensées pour ces statistiques.

21. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques appuiera la mise en œuvre du cadre de transparence renforcé des mesures et de l'appui et le bilan mondial de l'Accord de Paris, ainsi que le suivi des indicateurs des objectifs de développement durable liés au climat. Il facilitera l'harmonisation et l'enrichissement mutuel à tous les niveaux en promouvant la complémentarité avec d'autres ensembles d'indicateurs sur les changements climatiques régionaux (en particulier l'ensemble actualisé d'indicateurs et de statistiques de base relatifs aux changements climatiques de la Conférence des statisticiens européens), nationaux ou spécialisés (par ex., liés aux catastrophes, à l'énergie et à la biodiversité).

A. Étendue et structure de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques

22. L'ensemble de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques couvre les aspects des changements climatiques définis dans les cinq domaines retenus par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, à savoir les facteurs, les incidences, la vulnérabilité, l'atténuation et l'adaptation. Sa structure repose sur ces cinq domaines et sur le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement. L'ensemble mondial inclut principalement les indicateurs et statistiques biophysiques, mais aussi les activités humaines et les aspects sociaux et institutionnels liés aux changements climatiques. Les liens entre la politique et les statistiques sont articulés en fonction des articles pertinents de l'Accord de Paris et des décisions ultérieures de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris, ainsi que des indicateurs connexes

des objectifs de développement durable et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe.

23. Même si les cadres et méthodologies convenus au niveau international, notamment les objectifs de développement durable, le Cadre de Sendai et le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, contiennent nombre des indicateurs et statistiques nécessaires en matière de changements climatiques, d'autres ont été tirés des méthodologies publiées par l'OMM, la FAO, le PNUE et le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, entre autres. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques permet ainsi d'organiser les indicateurs et statistiques les plus pertinents dans une structure harmonisée et cohérente, assortie de métadonnées courtes pour chaque indicateur. Le fait que certaines de ces méthodologies soient en évolution continue ouvre la voie à l'amélioration permanente de l'ensemble mondial, en particulier pour les indicateurs de catégorie 3 et les métadonnées. La poursuite des travaux méthodologiques s'impose, en particulier dans les domaines de la vulnérabilité et de l'adaptation, dans lesquels les organismes nationaux de statistique disposent de fondements solides pour apporter leur contribution, notamment grâce à des outils existants comme les recensements et les enquêtes.

24. Les cinq domaines d'action du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat sont divisés en 34 thèmes. Dans chaque domaine sont énumérés les indicateurs les plus importants pour décrire les thèmes, ce qui fournit une orientation aux pays qui mettent au point des programmes nationaux de statistiques des changements climatiques d'une manière globale et équilibrée. Lorsque les statistiques associées à un indicateur répondent à une méthodologie distincte, celles-ci ont également été incluses. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques contient ainsi 158 indicateurs et leurs statistiques sous-jacentes⁸. Consulter l'annexe II du présent document pour une liste complète des indicateurs contenus dans l'ensemble mondial. L'ensemble mondial, y compris les indicateurs et les statistiques, les catégories et les métadonnées, sera soumis à la Commission sous la forme d'un rapport de référence intitulé « Global set and metadata » (Ensemble mondial et métadonnées).

25. Les catégories ont été déterminées en fonction de la pertinence, de la rigueur méthodologique et de la disponibilité des données. La pertinence ou le lien avec les changements climatiques varie selon l'indicateur, mais tous les indicateurs inclus dans l'ensemble mondial ont un lien plus ou moins direct avec les changements climatiques :

- Les indicateurs de catégorie 1 sont pertinents, font l'objet d'une méthodologie rigoureuse et sont fondés sur les réponses à la consultation mondiale pour lesquelles au moins 50 % des pays ont confirmé la disponibilité de données⁹.
- Les indicateurs de catégorie 2 sont pertinents et font l'objet d'une méthodologie rigoureuse, mais moins de 50 % des pays ont confirmé la disponibilité de données¹⁰.
- Les indicateurs de catégorie 3 sont pertinents mais manquent de rigueur méthodologique, ce qui signifie que même si des données nationales peuvent

⁸ Les définitions des domaines et la liste des thèmes peuvent être consultées à l'adresse : https://unstats.un.org/unsd/envstats/ClimateChange_areas_topics.cshml.

⁹ Cette règle n'a pas été appliquée pour les indicateurs des objectifs de développement durable, pour lesquels les catégories originales sont conservées.

¹⁰ La Division de statistique n'a pas pu recenser de données nationales dans les collectes internationales.

être disponibles, aucune méthodologie convenue au niveau international n'a été recensée.

26. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques est accompagné de métadonnées courtes pour chaque indicateur. Les métadonnées contiennent, pour décrire les indicateurs ou statistiques, les champs suivants : appartenance à un ensemble prédéfini de thèmes et à l'un des domaines énoncés par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat ; références aux indicateurs ou statistiques pertinents des articles de l'Accord de Paris et des décisions ultérieures de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties à l'Accord de Paris, du Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement, des objectifs de développement durable et du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), le cas échéant¹¹ ; brève définition et explication de la pertinence pour la politique de lutte contre les changements climatiques. Parmi les autres informations fournies dans les métadonnées, citons les suggestions de sources de données nationales, les méthodes de collecte des données, la fréquence de mise à jour, la catégorie de mesure et les éventuelles agrégations et échelles. Figurent également des références aux collectes de données à l'échelle mondiale disponibles et aux orientations méthodologiques applicables. Dans la mesure du possible, tous les indicateurs et statistiques proposés ont été assortis de métadonnées, en veillant à respecter les définitions pour les indicateurs et statistiques évalués en catégories 1 et 2. La pertinence de chaque indicateur est expliquée. Certaines métadonnées présentent des lacunes, en particulier pour les indicateurs évalués en catégorie 3.

B. Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et lien avec d'autres cadres

27. Les principales références statistiques incluses dans les métadonnées de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques sont les cadres, normes et principes directeurs admis au niveau international, comme les Lignes directrices 2006 du GIEC pour les inventaires nationaux de gaz à effet de serre¹², le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement et son manuel sur l'ensemble de statistiques de base de l'environnement¹³, les métadonnées des indicateurs des objectifs de développement durable¹⁴, le Cadre de Sendai, l'ensemble actualisé d'indicateurs et de statistiques de base relatifs aux changements climatiques de la Conférence des statisticiens européens¹⁵, les Recommandations internationales pour les statistiques énergétiques¹⁶, le Cadre central du Système de comptabilité environnementale et économique¹⁷ et le Système de comptabilité environnementale et économique pour les écosystèmes¹⁸. L'ensemble mondial ajoute de la valeur à ces cadres méthodologiques et ensembles d'indicateurs existants en mettant en lumière leur pertinence climatique et leur contribution à la simplification de leur application dans la politique de lutte contre les changements climatiques. Il convient de mener des travaux supplémentaires pour améliorer la pertinence de certains indicateurs en matière de lutte contre les changements climatiques, par exemple en affinant leur définition ou en introduisant

¹¹ Voir : www.undrr.org/publication/sendai-framework-disaster-risk-reduction-2015-2030.

¹² Voir : <https://www.ipcc-nggip.iges.or.jp/public/2006gl/french/index.html>.

¹³ Voir : https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/manual_bses.cshtml (en anglais).

¹⁴ Voir : <https://unstats.un.org/sdgs/metadata> (en anglais).

¹⁵ Voir : <https://statswiki.unece.org/pages/viewpage.action?pageId=285216611> (en anglais).

¹⁶ Voir : <https://unstats.un.org/unsd/energystats/methodology/documents/IRES-fr.pdf>.

¹⁷ Voir : <https://seea.un.org/fr/content/seea-central-framework>.

¹⁸ Voir : <https://seea.un.org/fr/ecosystem-accounting>.

des éléments de ventilation appropriés afin de renforcer leur potentiel pour éclairer les débats sur les changements climatiques.

28. D'autres domaines thématiques d'intérêt statistique sont également inclus dans l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et ses métadonnées, à savoir ceux liés à la météorologie, à l'hydrologie, à la qualité de l'environnement, à la santé humaine et à la biodiversité, entre autres, qui ne sont pas couramment traités par les organismes nationaux de statistique à l'heure actuelle. Dans ces domaines, un dialogue plus poussé avec les institutions spécialisées et universitaires s'impose pour réaliser des progrès en ce qui concerne leur prise en compte dans les statistiques officielles.

29. L'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques comprend également des indicateurs et statistiques qui font l'objet des dernières avancées statistiques, notamment du cadre de suivi du Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique pour le cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020¹⁹, du tableau de bord des indicateurs sur les changements climatiques²⁰ du FMI et du Programme international pour l'action sur le climat de l'OCDE²¹, et qui sont donc susceptibles de ne pas être largement appliqués par les pays à l'heure actuelle. Cependant, étant donné la nature très dynamique et urgente des besoins en matière de données climatiques, il a été jugé qu'ils étaient de la plus haute importance et ont donc été inclus dans l'ensemble mondial.

30. Il convient de noter que l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques et l'ensemble actualisé d'indicateurs et de statistiques de base relatifs aux changements climatiques de la Conférence des statisticiens européens sont complémentaires. L'ensemble mondial est adapté à tous les pays, tandis que l'ensemble actualisé de la Conférence des statisticiens européens, basé sur le Système de comptabilité environnementale et économique dans la mesure du possible, est très pertinent pour les pays membres de la Conférence. Notons par ailleurs que l'ensemble mondial contient également des indicateurs qui peuvent être dérivés du Système et qui ne sont pas inclus dans l'ensemble actualisé de la Conférence des statisticiens européens. Il est également recommandé de promouvoir la complémentarité entre l'ensemble mondial et les autres ensembles régionaux et nationaux d'indicateurs climatiques afin d'encourager l'harmonisation à tous les niveaux.

V. Mise en œuvre de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques

31. Dans une perspective de mondialisation des statistiques et indicateurs sur les changements climatiques, la Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont continué de travailler en étroite collaboration pour finaliser l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, qui est conçu pour aider les pays à préparer leurs propres ensembles de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en fonction de leurs préoccupations, priorités et ressources respectives, ce qui contribuera également à la mise en œuvre du cadre de transparence renforcé des mesures et de l'appui de l'Accord de Paris. En outre, le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, en collaboration avec la Division de statistique, a continué de

¹⁹ Voir : <https://www.cbd.int/nbsap/monitoring.shtml> (en anglais).

²⁰ Voir : <https://climatedata.imf.org> (en anglais).

²¹ Voir : <https://www.oecd.org/action-climat/ipac>.

promouvoir la coopération entre les organismes nationaux de statistique et les autorités nationales chargées des questions liées aux changements climatiques et de resserrer les liens entre statistiques et élaboration de politiques aux niveaux national et international.

32. Conformément aux mandats que leur a confiés la Commission de statistique à sa quarante-neuvième session, la Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont préparé à son intention des rapports conjoints sur les statistiques des changements climatiques et ont participé activement des événements tels que des ateliers régionaux et nationaux, des webinaires, des dialogues avec les parties prenantes, des manifestations parallèles et d'autres réunions ou se sont soutenus mutuellement dans leur organisation. En outre, ils ont continué de coopérer activement lors des réunions du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement.

33. La Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ont défini trois grandes priorités pour la suite des travaux : a) encourager la mise en œuvre de l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques dans les pays ; b) développer davantage la méthodologie et contribuer à renforcer la complémentarité entre les initiatives mondiales, régionales et nationales ; c) améliorer la coordination du développement des capacités et de la mobilisation des ressources. Ces priorités sont prises en compte dans les points d'action énumérés ci-dessous, qui seront développés dans un programme de travail abordé lors de la prochaine réunion du Groupe d'experts des statistiques de l'environnement avant sa présentation à la Commission statistique.

34. Ces priorités imposent à la Division de statistique, en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organismes compétents et en fonction de la disponibilité des ressources, d'entreprendre les initiatives conjointes énoncées ci-dessous.

Activités de développement des capacités

35. La Division de statistique, en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organismes compétents, mènera des activités de développement des capacités avec l'appui de partenaires régionaux et d'autres partenaires de développement en s'employant à :

- a) Apporter un soutien continu (à distance, en ligne) aux pays dans les efforts qu'ils déploient pour mettre en place des processus nationaux ;
- b) Organiser des ateliers régionaux sur la base des conclusions de la consultation mondiale, qui a mis en évidence des écarts géographiques prononcés ;
- c) Mener des missions consultatives dans les pays en fonction des demandes et des requêtes d'appui qu'ils ont formulées ;

Élaboration de la méthodologie applicable aux statistiques et aux indicateurs sur les changements climatiques

36. La Division de statistique, en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organismes compétents, poursuivra l'élaboration de la méthodologie applicable aux statistiques et aux indicateurs sur les changements climatiques en s'employant à :

- a) Réviser et mettre à jour les indicateurs de catégorie 3 et compléter leurs métadonnées. La consultation mondiale a fourni des informations sur de nombreux

indicateurs de catégorie 3 pour lesquels des méthodes nationales existent dans quelques pays au moins. Des consultations seront organisées pour évoluer vers des méthodes convenues au niveau international ;

b) Assurer le suivi des processus statistiques en cours afin de s'assurer que les dernières orientations sont prises en compte pour les indicateurs de chaque catégorie. Ceux-ci incluent les derniers rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et les progrès réalisés en matière d'orientation méthodologique, ainsi que les travaux complémentaires du cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 du secrétariat de la Convention sur la diversité biologique, de la Commission économique pour l'Europe, du Programme international pour l'action sur le climat de l'OCDE et du tableau de bord des indicateurs sur les changements climatiques du FMI, entre autres. L'inclusion de champs supplémentaires dans les métadonnées, tels que la justification et les limites, sera également envisagée ;

c) Continuer d'améliorer l'attribution aux changements climatiques ou la pertinence des indicateurs par rapport aux changements climatiques en précisant la portée et la définition de plusieurs indicateurs ou en introduisant de nouveaux éléments de ventilation. Il faudra pour ce faire mettre au point de nouvelles classifications (par ex., sur la santé humaine et les maladies, et les catastrophes d'origine climatique) ou réviser des classifications existantes (par ex., sur les dépenses et les activités environnementales) ;

d) Assurer le suivi de la politique et des éléments scientifiques pour recenser de nouveaux indicateurs à inclure dans l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques lors des futures révisions, voire pour retirer certains indicateurs de la liste.

Élaboration de supports de formation et de stratégies pour le développement des capacités et la mobilisation des ressources

37. La Division de statistique, en collaboration avec le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et d'autres organismes compétents, poursuivra l'élaboration de supports de formation et de stratégies axées sur le développement des capacités et la mobilisation des ressources en s'employant à :

a) Élaborer une stratégie avec les partenaires clés pour promouvoir la réduction de l'écart entre politiques et statistiques et entre organismes nationaux de statistique et organismes chargés de communiquer des informations liées aux changements climatiques au niveau national ;

b) Mettre au point des principes directeurs pour les consultations nationales et les processus de partage des données sur les statistiques relatives aux changements climatiques ;

c) Élaborer des supports de formation, notamment des modules d'apprentissage en ligne, organisés par domaines thématiques, ainsi que des orientations et des bonnes pratiques, sur la prise en compte des problèmes liés aux changements climatiques, en incluant des questions relatives aux changements climatiques dans les recensements et enquêtes menés au niveau national, d'une part, et sur les bonnes pratiques en matière de diffusion des statistiques climatiques, d'autre part ;

d) Mobiliser des ressources pour faciliter la formation des formateurs, en se fondant sur l'évaluation des besoins en développement des capacités dans les pays mis en évidence par la consultation mondiale ;

e) Mettre au point un outil d'évaluation des changements climatiques similaire à l'Outil d'autoévaluation des statistiques de l'environnement²².

38. Au niveau national, les organismes nationaux de statistique sont invités à :

a) Élaborer des programmes nationaux de production de statistiques des changements climatiques en utilisant l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques comme cadre pour les statistiques et indicateurs sur les changements climatiques et continuer d'évaluer la disponibilité des données pour la production d'indicateurs et de statistiques conformément au système de catégories ;

b) Continuer de renforcer leur collaboration avec les centres de liaisons nationaux de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (ou les autorités nationales chargées de communiquer des informations liées aux changements climatiques) ;

c) Continuer de jouer un plus grand rôle dans l'élaboration des données à présenter au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, aux fins de l'application de l'Accord de Paris ;

d) Plaider pour l'attribution d'un rôle plus central dans la coordination des statistiques des changements climatiques, compte tenu de leur mandat de production de statistiques officielles et de leur rôle de coordination des systèmes statistiques nationaux ;

e) Renforcer les statistiques de l'environnement, en utilisant le Cadre pour le développement des statistiques de l'environnement comme base pour l'élaboration de statistiques des changements climatiques, du fait de leur interdépendance étroite ;

f) Améliorer la collecte de données dans le domaine des statistiques des changements climatiques en menant des enquêtes spécialisées sur les changements climatiques ou en incluant des modules connexes dans les enquêtes et recensements existants ;

g) Produire et diffuser des statistiques des changements climatiques au moyen de rapports spécifiques, de sites Web ou autres.

VI. Mesures que la Commission de statistique est invitée à prendre

39. La Commission est invitée à :

a) Adopter l'ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques en tant que cadre pour les statistiques et indicateurs sur les changements climatiques et encourager sa mise en œuvre dans les pays²³ ;

b) Se demander s'il y a lieu de réexaminer l'ensemble mondial dans les trois à cinq ans suivant son adoption ;

²² Voir : <https://unstats.un.org/unsd/envstats/fdes/essat.cshtml> (en anglais).

²³ Comme mentionné au paragraphe 30 ci-dessus, les pays peuvent également appliquer l'ensemble actualisé d'indicateurs et de statistiques de base sur les changements climatiques de la Conférence des statisticiens européens ou d'autres ensembles régionaux pertinents.

c) **Demander instamment à la communauté statistique internationale d'intensifier ses efforts de développement des capacités en matière de statistiques des changements climatiques ;**

d) **Encourager vivement les systèmes statistiques nationaux à investir dans la production de statistiques des changements climatiques, en particulier les statistiques de l'environnement, l'énergie, l'agriculture et l'industrie, dans leurs pays respectifs ;**

e) **Encourager le renforcement de la collaboration entre les organismes nationaux de statistique et les autorités nationales chargées de communiquer des informations liées aux changements climatiques au secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, étant donné que des données plus variées et plus nombreuses devraient être nécessaires pour appliquer l'Accord de Paris ;**

f) **Examiner les activités déjà entreprises par la Division de statistique et le secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour renforcer le lien entre statistiques et politiques, comme les initiatives conjointes pour l'élaboration de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques, les efforts conjoints de renforcement des capacités et la formation avec d'autres partenaires, et proposer la poursuite de ces activités ;**

g) **Demander instamment à la communauté des donateurs de mobiliser des ressources supplémentaires et substantielles pour permettre le renforcement des capacités en matière de statistiques de l'environnement et des changements climatiques dans les pays en développement ;**

h) **Exprimer ses vues sur la liste d'actions de la section V décrivant la voie à suivre par les organismes et les pays pour développer davantage les statistiques et les indicateurs sur les changements climatiques.**

Annexe I

Réponses des pays, régions et organismes

1. Les 86 pays et régions ayant fourni des réponses sont les suivants : Afrique du Sud, Arabie saoudite, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bangladesh, Bélarus, Bhoutan, Botswana, Brésil, Bulgarie, Burundi, Cabo Verde, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, État plurinational de Bolivie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grenade, Guinée, Guyana, Hongrie, Inde, Indonésie, Irlande, Italie, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kazakhstan, Kenya, Koweït, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Mali, Maurice, Mexique, Mongolie, Monténégro, Myanmar, Népal, Norvège, Nouvelle-Zélande, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Qatar, République de Moldova, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Sainte-Lucie, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Suriname, Thaïlande, Turquie, Ukraine, Viet Nam, Zambie, Zimbabwe, Bermudes et État de Palestine.

2. Les 26 organismes ayant fourni des réponses sont les suivants : Agence européenne pour l'environnement, Eurostat, Communauté des Caraïbes, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, Centre de statistique du Conseil de coopération des États arabes du Golfe, Agence internationale de l'énergie, Fonds monétaire international (FMI), Organisation internationale pour les migrations, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes, Commission économique pour l'Afrique, Commission économique pour l'Europe, Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Organisation de coopération et de développement économiques, Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Centre mondial de surveillance pour la conservation du PNUE, Université des Nations Unies, Programme des Nations Unies pour les établissements humains, secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, Section des statistiques de l'énergie de la Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat, Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et Banque mondiale.

Annexe II

Ensemble mondial de statistiques et d'indicateurs sur les changements climatiques : liste des indicateurs

Facteurs

Total des émissions de gaz à effet de serre

1. Total des émissions annuelles de gaz à effet de serre
2. Total des émissions de gaz à effet de serre indirect
3. Émissions de gaz à effet de serre provenant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie
4. Total des émissions de gaz à effet de serre provenant de l'économie nationale
5. Émissions de gaz à effet de serre par habitant
6. Émissions de gaz à effet de serre dans la formation brute de capital fixe des investissements étrangers directs
7. Émissions de gaz à effet de serre dans la valeur ajoutée des entreprises multinationales sous contrôle étranger
8. Empreinte carbone

Concentration atmosphérique de gaz à effet de serre

9. Concentration mondiale de gaz à effet de serre

Production, fourniture et consommation d'énergie

10. Production totale d'énergie primaire provenant de combustibles fossiles
11. Approvisionnement total en énergie provenant de combustibles fossiles
12. Part des combustibles fossiles dans l'approvisionnement total en énergie
13. Consommation finale d'énergie par habitant
14. Intensité énergétique (rapport entre énergie primaire et produit intérieur brut)

Combustibles fossiles

15. Dépendance aux combustibles fossiles
16. Montant des subventions aux combustibles fossiles (production et consommation) par unité de produit intérieur brut

Population

17. Croissance démographique
18. Part de la population urbaine dans la population totale

Transports

19. Nombre de véhicules (à combustible fossile) par habitant
20. Distance parcourue par habitant

Terre et agriculture

21. Intensité de l'exploitation des ressources forestières
22. Superficie des zones déboisées, en proportion de la superficie des zones forestières

23. Rapport de la superficie des sols organiques drainés/dégradés à la superficie totale des sols organiques
24. Nombre de têtes de bétail par zone agricole
25. Utilisation d'engrais azotés par hectare de la superficie totale des zones agricoles (terres cultivées et pastorales)
26. Croissance de la zone bâtie

Incidences

Production agricole touchée par les changements climatiques

27. Pertes agricoles directes attribuées à des catastrophes
28. Pertes de récoltes imputables à des phénomènes climatiques extrêmes
29. Incidences des changements climatiques sur la productivité du bétail
30. Croissance des degrés-jours

Zones touchées par les changements climatiques

31. Superficie des zones forestières, en proportion de la surface terrestre
32. Modification du couvert neigeux et de l'épaisseur de neige
33. Réduction des masses d'eaux de surface
34. Modification des côtes touchées par l'érosion
35. Réduction de l'étendue et de la masse des glaciers

Ressources en eau douce

36. Ressources renouvelables en eau douce par habitant
37. Eau douce prélevée en proportion des ressources renouvelables en eau douce
38. Qualité de l'eau

Événements dangereux et catastrophes

39. Fréquence des événements dangereux et des catastrophes
40. Pertes économiques directes pour tous les autres avoirs productifs endommagés ou détruits attribuées à des catastrophes
41. Pertes économiques directes dans le secteur du logement attribuées à des catastrophes
42. Nombre de personnes décédées, disparues ou directement touchées lors de catastrophes, pour 100 000 personnes
43. Nombre de réfugiés climatiques, de migrants climatiques et de personnes déplacées du fait des changements climatiques

Changements climatiques et sécurité humaine

44. Incidence des cas de maladies liées au climat
45. Incidence des maladies liées à la chaleur et au froid ou surmortalité
46. Pollution atmosphérique due au climat

Preuves des changements climatiques

47. Élévation du niveau de la mer
48. Réduction de la couche de glace de mer

49. Acidité moyenne des mers (pH) mesurée à plusieurs points de prélèvement représentatifs
50. Diminution de la couche de glace des lacs et des rivières
51. Anomalie de température moyenne à la surface du globe
52. Anomalie de température moyenne en surface
53. Records de température
54. Indice de température-humidité
55. Anomalie de température moyenne de la mer en surface
56. Enthalpie des océans
57. Température des masses d'eau douce
58. Anomalie des précipitations totales
59. Records de précipitations
60. Indice de précipitations normalisé

État des sols

61. Modification de la superficie des terres touchées par l'érosion des sols

Répartition et état des espèces

62. Proportion des populations conservées au sein des espèces
63. Indice de la Liste rouge
64. Indice d'habitat des espèces
65. Taux de propagation des espèces exotiques envahissantes

Répartition et état des écosystèmes

66. Diminution de l'étendue des écosystèmes naturels et semi-naturels
67. Part de la superficie des zones forestières touchées par les incendies de forêt
68. État phytosanitaire de la forêt
69. Indice d'intégrité des écosystèmes
70. Connectivité des écosystèmes
71. Surface des terres dégradées, en proportion de la surface terrestre
72. Proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable
73. Augmentation de la superficie de la zone touchée par le blanchissement des coraux

Production et consommation de matériaux

74. Effets sur la production du bois et des produits forestiers non ligneux

Incidences des changements climatiques sur les transports et les infrastructures critiques

75. Dommages causés aux infrastructures critiques attribués à des catastrophes
76. Pertes économiques directes résultant des dommages causés aux infrastructures critiques ou de leur destruction du fait de catastrophes
77. Incidences des changements climatiques sur les transports

Incidences des changements climatiques sur le tourisme

- 78. Réduction du nombre d'arrivées de touristes à la suite d'événements dangereux liés au climat
- 79. Dommages causés au patrimoine naturel et aux sites d'intérêt touristique
- 80. Pertes économiques directes pour le patrimoine culturel endommagé ou détruit par des catastrophes

Vulnérabilité*Sécurité de l'approvisionnement en eau, sécurité alimentaire et agriculture*

- 81. Prévalence de la sous-alimentation
- 82. Balance du commerce des denrées alimentaires
- 83. Prix de l'eau potable pour le consommateur
- 84. Coût de production de l'eau
- 85. Superficie consacrée aux biocarburants (et autres cultures non vivrières) par rapport à la superficie agricole totale
- 86. Population dépendant de l'agriculture de subsistance et pastorale

Espèces et écosystèmes vulnérables et leurs services

- 87. Espèces vulnérables
- 88. Écosystèmes vulnérables ou fragiles
- 89. Services écosystémiques vulnérables
- 90. Réserve de carbone des écosystèmes

Bâtiments et infrastructures vulnérables aux changements climatiques

- 91. Infrastructures vulnérables aux changements climatiques
- 92. Bâtiments (zones de peuplement) vulnérables aux changements climatiques

Population vulnérable

- 93. Couverture des services essentiels de santé
- 94. Importations nettes d'énergie par rapport à l'approvisionnement total en énergie
- 95. Proportion de la population ayant accès à l'électricité
- 96. Proportion de la population desservie par la collecte municipale des déchets
- 97. Proportion de la population utilisant : a) des services d'assainissement gérés en toute sécurité ; b) des installations de lavage des mains équipées d'eau et de savon
- 98. Proportion de la population utilisant des services d'alimentation en eau potable gérés en toute sécurité
- 99. Proportion de la population ayant accès au chauffage et/ou à la climatisation
- 100. Proportion de la population vivant en zone côtière
- 101. Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/zone rurale)
- 102. Proportion de la population vivant en zone à risque non côtière

103. Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis, des implantations sauvages ou des logements inadéquats

104. Population autochtone vivant dans des zones isolées

105. Proportion de la population en situation de handicap

Zone du pays vulnérable aux changements climatiques

106. Zones côtières vulnérables aux changements climatiques

107. Îles vulnérables aux changements climatiques

108. Masses d'eau vulnérables aux incidences des changements climatiques.

Atténuation

Énergie renouvelable

109. Production d'énergie renouvelable par rapport à la production totale d'énergie

110. Proportion d'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie

111. Consommation d'énergie provenant de combustibles non fossiles par rapport à la consommation d'énergie finale

112. Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres

113. Taux de diminution de l'intensité énergétique

Politiques, stratégies et plans d'atténuation des changements climatiques

114. Stratégies et plans de développement à faible intensité de carbone

115. Réforme ou suppression progressive des aides publiques aux combustibles fossiles, par type de combustible et type d'aide

116. Part des dépenses consacrées à l'atténuation des changements climatiques par rapport au produit intérieur brut

117. Part des taxes liées à l'énergie et aux transports en pourcentage du total des taxes et contributions sociales

118. Montant (en dollars des États-Unis) des ressources fournies et mobilisées par année relativement à l'objectif collectif actuel de mobilisation, soit 100 milliards de dollars jusqu'en 2025

119. Prix moyen de négociation du carbone

Pratiques et technologies d'atténuation des changements climatiques

120. Technologies d'atténuation des changements climatiques

121. Commerce de produits technologiques à faible intensité de carbone

122. Intensité en gaz à effet de serre de l'économie (y compris les transports)

123. Taux de diminution des émissions de gaz à effet de serre par unité de produit intérieur brut

124. Absorption des gaz à effet de serre (stockage du carbone)

125. Augmentation de la superficie des zones forestière

126. Progrès vers la réalisation de la contribution déterminée au niveau national

Adaptation*Politiques, stratégies et plans d'adaptation aux changements climatiques*

- 127. Proportion de secteurs qui planifient, budgétisent et mettent en œuvre des mesures d'adaptation aux changements climatiques
- 128. Proportion de femmes occupant des postes de direction
- 129. Part des dépenses publiques consacrées à l'adaptation aux changements climatiques par rapport au produit intérieur brut
- 130. Nombre d'unités dédiées aux changements climatiques dans les structures gouvernementales
- 131. Gestion intégrée des zones côtières au niveau national
- 132. Mesures relatives à la pêche en place et accords multilatéraux ou bilatéraux portant sur la gestion des ressources halieutiques

Gestion des risques, prévision des catastrophes et dispositifs d'alerte rapide

- 133. Proportion des collectivités locales ayant adopté et mis en place des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe, conformément aux stratégies suivies à l'échelle nationale
- 134. Couverture des abris après catastrophe par habitant
- 135. Fonds de lutte contre les changements climatiques reçus
- 136. Couverture des dispositifs d'alerte rapide
- 137. Augmentation moyenne des primes d'assurance dues aux changements climatiques

Sensibilisation et éducation du public aux changements climatiques

- 138. Proportion de la population ayant accès à des informations climatiques
- 139. Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au service du développement durable dans a) les politiques nationales d'éducation, b) les programmes d'enseignement, c) la formation des enseignants et d) l'évaluation des étudiants
- 140. Nombre d'entreprises qui publient des rapports sur le développement durable
- 141. Nombre de rapports sur les statistiques et indicateurs des changements climatiques

Adaptation aux changements climatiques par zones

- 142. Adaptation au niveau des zones côtières ou des bassins hydrographiques
- 143. Adaptation fondée sur la nature
- 144. Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui se trouvent dans des aires protégées (par type d'écosystème)
- 145. Proportion des zones urbaines vertes dans la superficie totale des villes
- 146. Proportion de la superficie dégradée des écosystèmes qui a été restaurée
- 147. Bâtiments adaptés aux changements climatiques
- 148. Proportion des zones agricoles exploitées de manière productive et durable
- 149. Progrès vers la gestion durable des forêts

Suivi des changements climatiques

- 150. Indice de suivi des informations sur la biodiversité
- 151. Réseau de surveillance météorologique

152. Systèmes de surveillance de la qualité de l'air

153. Systèmes de surveillance de la qualité de l'eau

154. Surveillance des océans

Gestion de l'eau

155. Utilisation d'eau par habitant

Gestion des déchets

156. Déchets municipaux collectés par habitant

157. Proportion de déchets municipaux traités

158. Proportion des eaux usées d'origine ménagère et industrielle traitées sans danger
